

La Société de Géographie de Rochefort et l'Indo-Chine de 1879 à 1914

► Alain Dalançon

Les liaisons entre la SGR et l'Indo-Chine furent particulièrement importantes, beaucoup plus qu'avec les autres colonies. La société a participé activement à l'élaboration et à la diffusion de la « culture coloniale », scientifique et républicaine, surtout dans les années 1880-1890. Si les expériences vécues là-bas par ses membres les ont conduits à modifier leurs représentations en les faisant de plus en plus partisans de « l'association », ils n'ont pas douté un seul instant de la mission civilisatrice de la France et de la supériorité de l'homme blanc européen sur les indigènes annamites ou cambodgiens.

Nous nous proposons d'analyser les regards que la Société de géographie de Rochefort (SGR) porte sur la colonisation française en Indo-Chine, les représentations qu'elle a pu véhiculer pour concourir à la construction d'une « culture coloniale »¹, au cours du dernier quart du long XIX^e siècle, entre 1879 et 1914. C'est-à-dire durant ces 35 années correspondant à ce qu'Eric Hobsbawm a appelé « L'ère des empires »² ou au développement de ce que Christophe Charle a dénommé les « sociétés impériales » (britannique, allemande et française)³. Précisons que cette séquence chronologique correspond aussi à ce qu'on a pu nommer le « moment indochinois » de notre histoire, tant cette colonisation, qualifiée d'« ambiguë » par Pierre Brocheux et Daniel Hémerly⁴, a pesé alors sur la vie politique française, et au-delà dans les

imaginaires (illustration par exemple avec la chanson populaire *Ma Tonkinoise*). Le mouvement de domination « impériale » ou « impérialiste »⁵ dans lequel la France était engagée, se manifestait notamment dans l'espace asiatique en Chine et particulièrement en Indo-Chine (avec un trait d'union).

Cet article est la mise en forme d'une conférence prononcée en avril 2013, dans le cadre de l'exposition « La Rochelle, Rochefort, villes coloniales (1830-1930) » présentée dans les médiathèques des deux villes, de mars à juin 2013. Il complète le livre publié à cette occasion par O. Desgranges et M. Hoarau (*Représentations coloniales à la Rochelle et Rochefort (1870-1940)*, Les Indes Savantes, 2013) auquel nous renverrons à plusieurs reprises.

¹ Blanchard Pascal, Lemaire Sandrine (s. dir) : *Culture coloniale, 1871-1931, la France conquise par son empire*, Autrement, 2003.

² *L'ère des empires 1875-1914*, Fayard, 1970, rééd., Complexe, 1988.

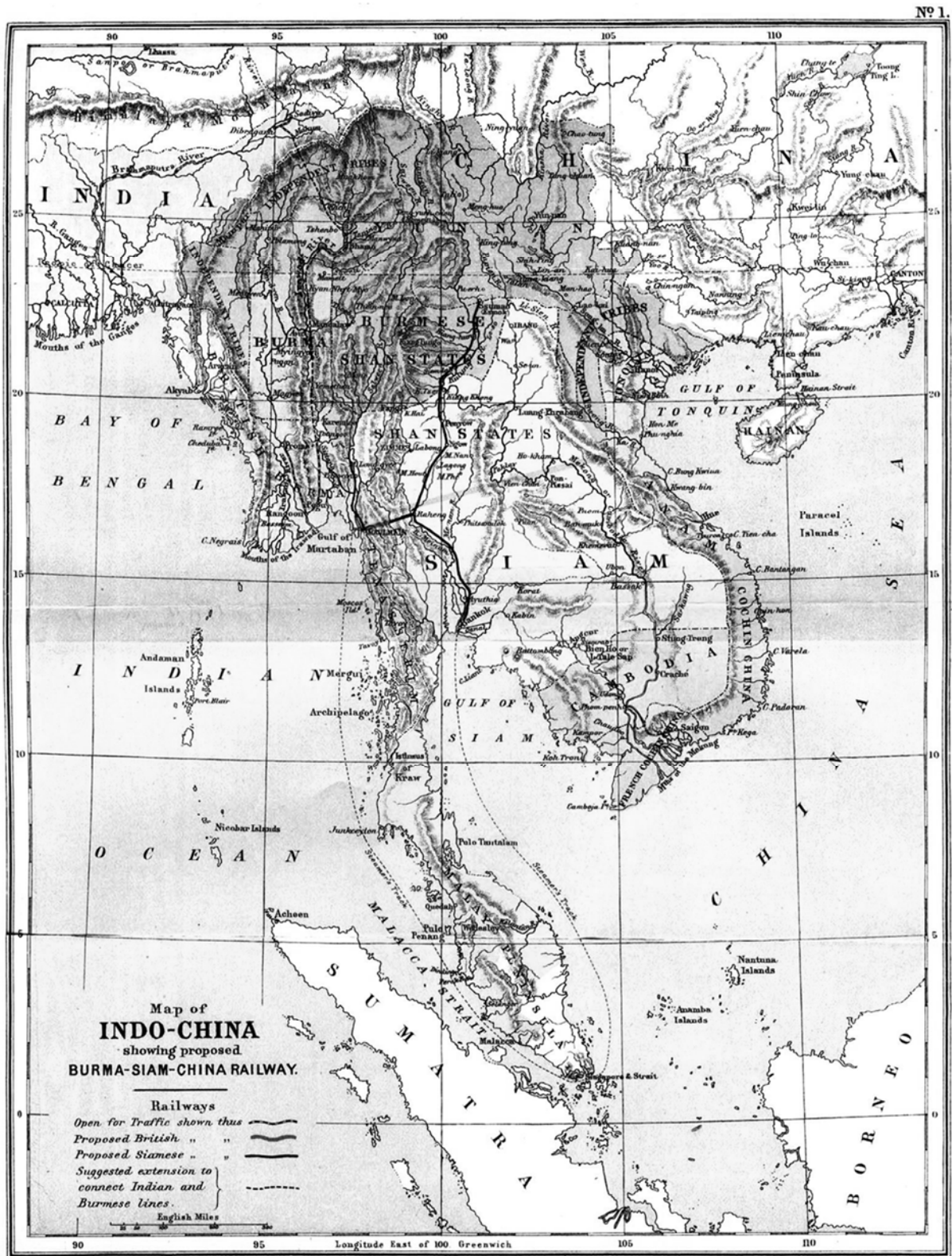
³ *La crise des sociétés impériales (Allemagne, France, Grande-Bretagne) 1900-1940*, Seuil, UH, 2001.

⁴ *Indochine. La colonisation ambiguë (1858-1954)*, La Découverte, 2001.

⁵ Terme utilisé dès les années 1870, non point au sens léniniste postérieur – le stade suprême du capitalisme –, mais au sens très général de « domination ».

L'Indo-Chine est en effet définie alors par les géographes comme la péninsule située entre celle de l'Inde (ou Hindoustan) et la Chine continentale, prolongée au sud jusqu'à la presqu'île de Malacca. C'est-à-dire une partie de cette Asie ou vaste « Extrême-Orient » qui, plus qu'une entité géographique, est une construction historique, une

partie de cet « Orient » qui fascine et inquiète tout à la fois les Occidentaux, peuplé d'Asiatiques majoritairement de « race jaune », bref un concept servant à s'identifier soi-même par opposition à « l'Occident », illustré par la fameuse tautologie de Rudyard Kipling : « l'Orient est l'Orient et l'Occident, l'Occident ».



C'est donc suivant cette approche que nous proposons une problématique, à partir de sources locales, notamment les archives de la SGR, déjà exploitées dans la thèse de Serge Dubreuil sur Jules Silvestre⁶ et dans le mémoire de maîtrise d'Aurélié Jacquet sur la loge maçonnique rochefortaise de l'Accord Parfait⁷, mais sources confrontées à d'autres sources et travaux généraux.

1- Pourquoi et comment la SGR a-t-elle joué un rôle de médiatrice voire de propagandiste de « l'idée coloniale »⁸ ? Comment a-t-elle participé à la généalogie d'une « culture coloniale » dans le cadre du développement d'une « culture de masse »⁹ ?

2- La seconde grande question concerne le « rapport colonial », c'est-à-dire la relation entre colonisateurs et colonisés, car il n'existe pas de colonisation sans les uns et les autres, rapport qui est toujours, à la base, un rapport de domination. Quelles visions, quelles représentations les membres de la SGR ont-ils des « colonisés », terme qui n'est d'ailleurs pas utilisé à l'époque mais celui d'« indigènes » ou d'« aborigènes ».

3- Ce qui interpelle pourtant, c'est la part de plus en plus faible des sujets d'études ou de conférences portant sur les colonies à partir du début des années 1890, notamment concernant l'Indo-Chine. Pour quelles raisons ce silence relatif ?

La SGR, une société singulière

Pour répondre à ces questions, il faut commencer par analyser la singularité de la SGR à cette époque, afin de comprendre pourquoi elle s'est particulièrement intéressée à l'Indo-Chine.

La naissance en 1878-1879

Initialement la SGR, créée à l'été 1878, est une succursale de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, mais bien vite, elle décide de manifester son indépendance en se refondant en mars 1879, et en s'enorgueillissant d'être la première société de géographie dans un port militaire. Cette décision s'explique pour plusieurs raisons. Bordeaux est un grand port de commerce, alors que Rochefort est avant tout un port mili-

taire ; les intérêts pour la colonisation ne sont donc pas de même nature dans les deux cités, au demeurant de taille non comparable. Mais deux autres raisons apparaissent, grosses à la fois de solidarité mais aussi de conflits internes.

La solidarité réside dans le désir de porter haut les couleurs de Rochefort en France et dans la plus grande France. Il régnait dans le pays, après la défaite de 1870, un sentiment larvé d'abaissement de la Grande Nation. À Rochefort, ce sentiment était doublé par celui du déclin de la cité-arsenal. La glorieuse époque où Rochefort était la « porte ouverte » sur le continent américain était bien lointaine¹⁰. Et depuis, ses habitants ressentaient amèrement que leur port militaire et leur arsenal étaient mal aimés par le pouvoir central, voire que leur activité était plus ou moins en sursis. La défense de la petite patrie charentaise va donc de pair avec celle de la France. D'autant que les Rochefortais ont, non seulement le sentiment de n'avoir pas démerité durant les épreuves récentes, mais la certitude d'avoir contribué au premier rang à endiguer le recul de la Nation dans le concert des puissances. Leurs marins l'ont prouvé, en se couvrant de gloire dans les premiers épisodes de la conquête de la Cochinchine entre 1858 et 1868, sous la conduite d'un amiral natif de leur ville, Rigault de Genouilly, et d'un ministre de la Marine et des Colonies, voisin de Marennes, Prosper de Chasseloup-Laubat. Les soldats du 3^e RIMa n'ont pas été en reste dans ces débuts de la colonisation indochinoise, commandés par le c^{dt} Delatouche, héros de Gia-Phu. Et plus encore peut-être, ils ont sauvé l'honneur de la Patrie au combat de Bazeilles en 1870 qui a inspiré le fameux tableau « Les dernières cartouches » d'Alphonse de Neuville. Les Rochefortais approuvent donc la poursuite de la colonisation outre-mer, solution à la fois au déclin de la France et plus encore peut-être à celui de Rochefort. La colonisation relève en effet de « l'ardeur patriotique », souligne un des premiers présidents de la SGR, Charles Delavaud, en 1880.

Mais cette unanimité est peut-être aussi grosse de désaccords. 1879 marque en effet, enfin, la prise du contrôle de la République par les républi-

⁶ Jules Silvestre, *un soldat en Indochine (1862-1913)*, thèse de doctorat sous dir. de Jacques Valette, Université de Poitiers, 1996.

⁷ Rochefort et le renouveau de l'idée coloniale, le cas de la loge de l'Accord parfait (1878-1904), 2001.

⁸ Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table ronde, 1972.

⁹ *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, s. dir. de J-P Rioux et J-F. Sirinelli, Fayard, 2002.

¹⁰ voir Céline Melisson, « L'école des écrivains de Marine de Rochefort », *Roccafartis*, n°49, janv. 2012, p. 42-52.

cains. S'engage dès lors un combat acharné contre les forces qualifiées par eux de « réactionnaires ». Or dans ce département marqué par le bonapartisme puis le boulangisme, Rochefort se singularise : c'est une ville ouvrière, les protestants et les francs-maçons y sont influents ; Rochefort a été la première circonscription à élire un député républicain et franc-maçon dès la fin du Second Empire, Paul Bethmont. Quant à la municipalité, elle est aussi dirigée par un républicain franc-maçon. Les relations entre autorités civiles et militaires, qui n'ont jamais été très simples, n'en sont guère facilitées. Il y a là, à n'en pas douter, un terrain propice à l'éclosion de divergences, dont la conception de la colonisation, en dépit de la pluralité politique de ce qu'on a appelé le « parti colonial » (voir p. 12).

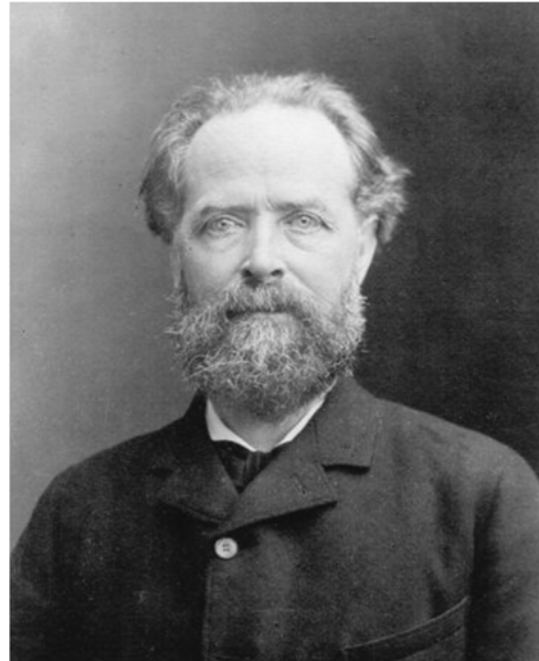
Le double but de la SGR

C'est donc dans ce cadre qu'il faut resituer la création de la société, en portant attention maintenant à ses buts. Il s'agit de participer au progrès des sciences, pas seulement dans le but désintéressé des progrès de la connaissance mais également dans un but utilitaire. La science qui le permet par excellence est la géographie. C'est la science moderne, au carrefour de toutes les autres (géologie, climatologie, ethnographie, anthropologie, histoire...), qui permet d'expliquer l'essentiel : l'espace mis en valeur par l'homme, bref la Civilisation. Qu'on se réfère dans ce domaine à la *Géographie universelle. La terre et les hommes* d'Elisée Reclus (membre honoraire de la SGR), dont la définition rencontre, lors de la séance solennelle annuelle de 1881, les discours du président d'honneur, l'amiral de Jonquières et la réponse du président Delavaud. Ce dernier précise en outre : « les relations que [les sociétés de géographie] provoquent, resserrent les liens nationaux (...) dépassent nos frontières et deviennent internationales : le noble sentiment patriotique devient plus large, c'est l'amour du progrès humain. »

« Réunir les travailleurs épars ! »

Tel est le mot d'ordre, inclus dans les statuts, manifestement emprunté à la franc-maçonnerie. Il se s'agit pas bien sûr du mot d'ordre de l'Internationale des travailleurs : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » mais de l'appel à tous les travailleurs isolés de la science à unir leurs recherches, afin d'enrichir la connaissance et la

compréhension du monde. On notera cependant que dans cet appel à l'union, le D^r Bourru, médecin de la marine, trace en 1882 une répartition des tâches entre les villes du département qui n'est pas sans intérêt : à La Rochelle, les études sur la littérature et les arts car elle est la cité du bon goût ; à Saintes, celles sur l'Antiquité, en raison de son lointain passé et de ses ruines ; tandis qu'à Rochefort (qui reste la ville la plus peuplée du département) revient la modernité de la géographie, tournée, elle, vers l'avenir.



Elisée Reclus par Nadar

La justification de la colonisation

Mais la géographie est aussi, en fait, un instrument adapté à la justification de la colonisation¹¹. Il ne s'agit pas d'une idée de droite ni de gauche. Mais d'une volonté de mettre en valeur la terre suivant une conception de la « disponibilité du globe » portée à la fois par les saint-simoniens et les géographes : « Le monde entier leur apparaît comme un vaste jardin en friche, riche de prodigieuses ressources encore inexploitées, ouvert à tous les travaux et à toutes les initiatives de l'intelligence organisatrice de l'homme »¹². La Société de Géographie de Paris, présidée par Chasseloup-Laubat de 1864 à sa mort en 1873, a tracé à cet égard la voie. Et la SGR signe des deux mains, le 1^{er} mai 1879, la pétition

¹¹ Voir Yves Lacoste, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, paru en 1976 chez Maspero et récemment réédité.

¹² R. Girardet, *op. cit.*, p. 42.

que cette dernière lance pour la fondation d'une « Compagnie française de colonisation ».

Tout cela nous amène à comprendre que, dès le départ, la société se fixe deux objectifs principaux à travers la création en février 1880 de deux commissions permanentes consacrées, l'une à l'Indo-Chine, l'autre aux questions fluviales et maritimes du département.

On voit donc bien là se manifester la double préoccupation évoquée plus haut : la défense conjointe de la petite et de la grande patrie. Défendre le port de Rochefort, en démontrant tous les avantages de la situation du port militaire sur la Charente, en combattant la fausse réputation de Rochefort comme ville insalubre et mortifère, est inséparable de la bataille pour la poursuite de la conquête coloniale, notamment dans cet Extrême-Orient où les Charentais se sont déjà illustrés et où peut s'ouvrir à la puissance française un avenir plus certain que dans les territoires vierges et sous-peuplés de « sauvages » de l'Afrique noire.

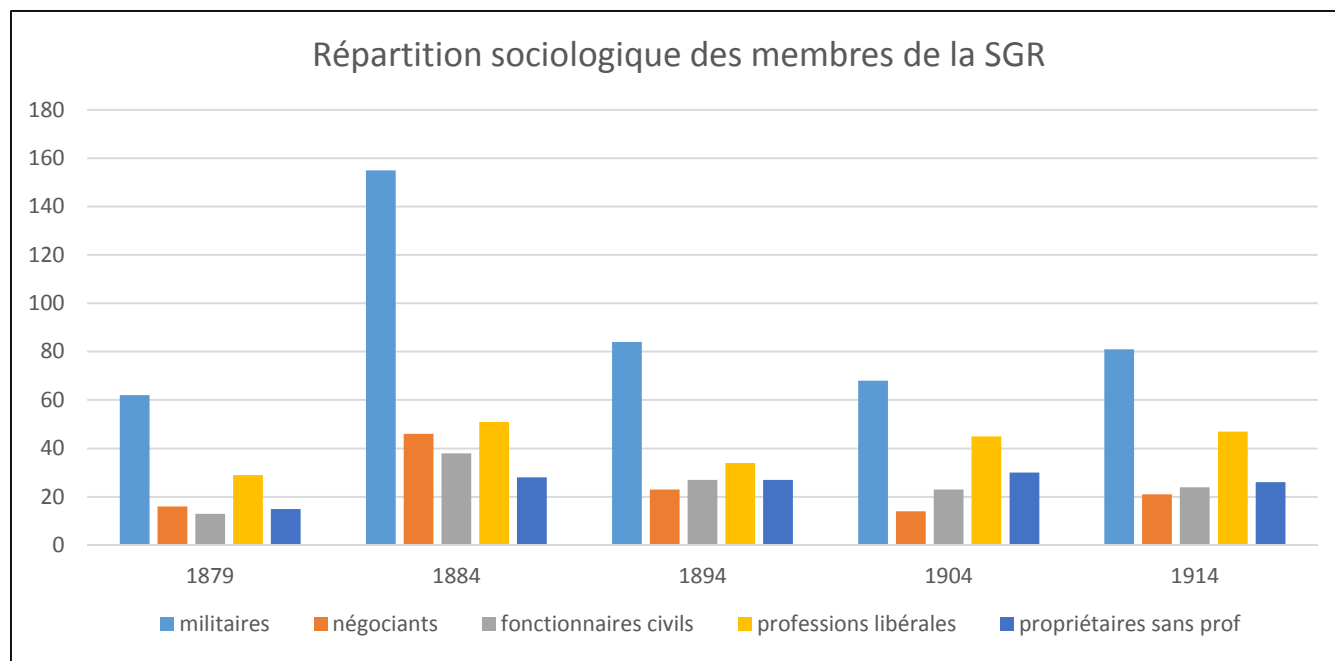
Une structure déterminante de la sociabilité rochefortaise

Qui trouve-t-on derrière ces objectifs ?

Les élites de la cité

Parmi les membres actifs, figurent les représentants de toutes les élites¹³ de la cité, qui se cooptent, plus quelques membres des villes du département et des personnalités résidant ailleurs (notamment en Indo-Chine).

Les personnels de la marine dominent naturellement, à l'image de la structure sociologique des élites locales. Les médecins et pharmaciens de l'école de médecine navale, d'abord et surtout, et les officiers de marine et d'infanterie de marine ensuite. Ces derniers illustrent parfaitement le type nouveau de l'armée française que représente l'officier colonial. Ces militaires ont tous beaucoup voyagé, ont participé à la conquête, et continueront d'aller dans le domaine colonial, notamment en Indo-Chine.



Graphique établi d'après la thèse de Serge Dubreuil, *op. cité*

¹³ Voir *Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle*, Tallandier, 1991, Pluriel, 1994, sous la direction de Guy Chaussinand-Nogaret qui définit les élites comme « la fraction de la population où se concentrent puissance, autorité et influence » qui

se présente « comme une nation à part, surimposée à la nation commune qui est la nation passive, celle qui obéit et subit. »

On notera ensuite que la franc-maçonnerie est très présente. Tous les « vénérables »¹⁴ de la période y sont particulièrement actifs. Beaucoup de frères de la loge de l'Accord Parfait sont allés et iront encore dans les colonies, notamment en Indochine. Ce qui explique que la loge entretienne des liaisons étroites et suivies avec les loges indochinoises de Saïgon (Le réveil de l'Orient), plus tard de Haïphong (l'Étoile du Tonkin) et de Hanoï (La Fraternité tonkinoise). On peut estimer qu'entre 1879 et 1904, 35 à 55 membres de la SGR¹⁵ ont appartenu à la loge de l'Accord Parfait, ce qui est un nombre élevé, rapporté aux 115 frères en 1880 et aux 2 à 300 membres de la SGR.

On retiendra aussi l'importance des élus. Ainsi tous les maires et députés de Rochefort seront membres de la SGR, de Bethmont à Jean-Louis de Lanessan, ancien élève de l'école de médecine navale de Rochefort, député de Rochefort de 1910 à 1914, et auparavant ministre de la Marine (1899-1902), et aussi ancien gouverneur général de l'Indochine (1891-1894), auteur de deux livres sur l'Indo-Chine française¹⁶.

Il n'est donc pas étonnant que la présidence d'honneur revienne par tradition à l'amiral, préfet maritime, et que cette présidence d'honneur soit partagée ensuite avec le maire. Quant à la présidence active, elle est toujours revenue à un militaire¹⁷ dans cette cité vivant essentiellement pour et par la Marine. La Société de géographie devient donc vite une institution structurante de la sociabilité locale. Tous ceux qui comptent ou veulent compter dans la cité sont membres de la SGR. Seul manquera à l'appel une célébrité de marque : Pierre Loti, sans doute manière de cultiver sa différence.

Les personnalités extérieures

La renommée de la SGR au plan national, voire international, dépend aussi du nombre et de la qualité des membres honoraires et correspondants qu'elle a su attirer. Ainsi, parmi ses membres honoraires compte-t-elle des personnalités émi-

nentes qui apportent leur caution. Aux côtés du grand géographe Elisée Reclus, et des présidents des sociétés de géographie de Paris, de Rome et d'Anvers, du roi des Belges Léopold II et de Ferdinand de Lesseps, on trouve le premier gouverneur civil de la Cochinchine, Le Myre de Vilers qui deviendra ministre des Colonies et président de la SGP, et le roi (Pré-a) Norodom du Cambodge.



Charles Le Myre de Vilers (1833-1918)

Du côté des membres individuels correspondants, certains viennent faire des conférences ou écrivent parfois des articles, en tout cas envoient toujours des exemplaires de leurs travaux dont un compte rendu paraît dans le bulletin. Parmi ceux, nombreux, qui vivent ou ont passé de nombreuses années en Indo-Chine, signalons Etienne Aymonier (1844-1929), capitaine d'infanterie de marine au départ, résident général au Cambodge, grand linguiste, décrypteur de l'ancien Khmer¹⁸, futur directeur de l'École coloniale.

¹⁴ Le médecin de marine, Léon Ardouin, le président de la Chambre de commerce, Frédéric Roche, l'officier de marine de Courcelle-Seneuil.

¹⁵ Calcul fait par Aurélie Jacquet, *op. cit.*

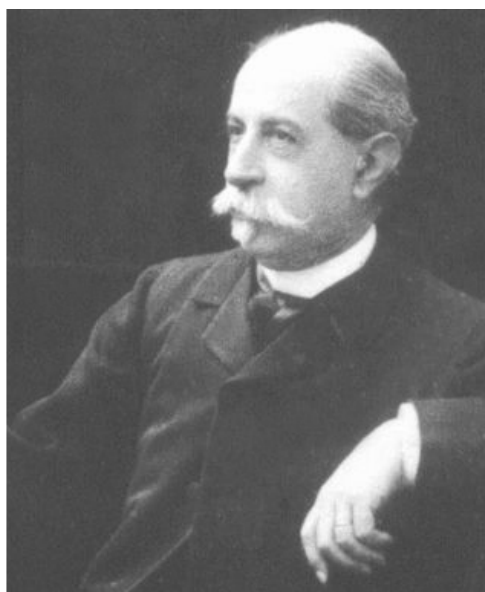
¹⁶ *L'Indo-Chine française, étude politique, économique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin* (1889) et *La Colonisation française en Indo-Chine* (1895).

¹⁷ Le colonel Laurent en 1879, puis après sa mutation, le pharmacien de marine Charles Delavaud de 1880 à 1883, puis après sa mutation et sa promotion au grade d'inspecteur général,

l'amiral Juin, de 1883 à 1892, puis après sa mort, le médecin de marine Henri Bourru en 1892, qui avait été auparavant secrétaire général durant toute la durée du mandat de l'amiral Juin, puis de 1894 à 1905, le commandant Paul Charron, ancien officier de marine qui s'était illustré en Indo-Chine, maire de Rochefort républicain et protestant de 1883 à 1888, et enfin le commandant Maurat qui restera président jusqu'en 1936.

¹⁸ Il a fait don à la SGR d'un exemplaire de son dictionnaire de Khmer datant de 1878, calligraphié par un Cambodgien en raison de l'absence de caractères d'imprimerie correspondant à l'alphabet Khmer, dont un spécialiste, M. Jean-Michel Filippi, professeur de

S'ajoutent le lieutenant de vaisseau Delaporte, l'abbé Bouillevaux, le D^r Harmand, le capitaine Bouinain, le marchand-aventurier Jean Dupuis, le D^r Neïs, Auguste Pavie, Joseph Gallieni, le savant Léon de Rosny, le vicomte Henri de Bizemont, le maire de Saïgon, député de la Cochinchine, Blancsubé... Et bien sûr, Jules Silvestre, tour à tour membre actif et membre correspondant, qui sera secrétaire général de la SGR de 1890 à 1909.



Jules Silvestre vers 1900 (coll. familiale)

Soldat-administrateur colonial à partir de 1867, administrateur de Sadec (1869-1877), chef du bureau de la Justice indigène (1877-1880), Directeur de la ferme de l'opium et des alcools et du bureau de l'immigration (1880-1883), Directeur des affaires civiles et politiques du Tonkin 1884-1886). Professeur à l'École libre des sciences politiques de 1886 à 1913.

Ajoutons à ces correspondants, dont le nombre s'élève à plus d'une centaine dans les années 1880-1890, les autres sociétés scientifiques françaises mais aussi basées à l'étranger, notamment en Indochine : La « Société des études indochinoises » de Saïgon (dont le capitaine de frégate, Fauque de Jonquières, fut le premier président en 1865, celui-là même qui est préfet maritime de Rochefort au moment de la création de la SGR et son président d'honneur) puis à partir de 1901, « l'École française d'Extrême-Orient » de Hanoï. Toutes ces sociétés échangent avec la SGR leurs

publications¹⁹, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient lues : beaucoup en effet n'ont jamais été ouvertes, les pages non coupées l'attestent.

Les liens avec le « Parti colonial »

Un autre aspect mérite attention : le rôle de « courroie de transmission » de ce qu'on a appelé le « Parti colonial ». Il n'a jamais été un parti au sens contemporain du terme mais un ensemble de groupes de pression : une « nébuleuse » avec « quelques centres d'attraction » selon Girardet.

Parmi eux, le « Groupe colonial » créé à la Chambre des députés en 1892²⁰ sous l'égide d'Eugène Etienne (président également du « Comité de l'Asie ») et le « Groupe colonial » du Sénat créé par Jules Siegfried en 1898. Ils coïncident avec républicanisme opportuniste au pouvoir (qui l'est aussi dans la ville avec notamment Ernest Braud, député-maire de 1889 à 1910 sauf interruption entre 1898 et 1902) et milieu d'affaires (mais celui-ci n'est pas représenté à Rochefort).

C'est à une autre préoccupation que répond la création en 1893 de la puissante « Union coloniale » se définissant comme « un syndicat des principales Maisons françaises ayant des intérêts aux colonies ». Là encore, nous sommes loin des intérêts représentés à Rochefort et dans la SGR. Son journal *La Quinzaine Coloniale* ne se trouve pas dans ses archives. La SGR semble moins impliquée que beaucoup d'autres sociétés de géographie. Elle ne reçoit pas de conférenciers envoyés par l'Union. Au reste, la propagande de cette dernière se développe sur une grande échelle, alors que la bataille de l'opinion est gagnée, à un moment où la SGR commence à moins parler de colonies et à s'intéresser plus à l'histoire et la géographie de la petite patrie charentaise.

De nombreuses autres sociétés de soutien à la colonisation sont créées à cette époque notamment « La Colonisation française », la « Ligue coloniale de la jeunesse », le « Comité Dupleix », la « Société de propagande coloniale », « L'Africaine », la « Ligue coloniale française », « L'Action coloniale et maritime », la « Société d'expansion coloniale » et, en 1900, le « Comité de

linguistique à l'université de Phnom-Penh, estime qu'il ne doit en exister qu'un petit nombre d'exemplaires au monde.

¹⁹ L'inventaire est publié par O. Desgranges dans le livre de l'exposition, *Représentations...* op. cité.

²⁰ Constitué le 15 juin 1892 par 42 députés, il en compte 120 l'année suivante et près de 200 en 1902. Pendant toute la III^e République,

ce groupe qui fournit, entre 1894 et 1899, cinq des sept ministres des Colonies, comptera les hommes politiques les plus en vue du régime, recrutés sans exclusive dans tous les partis politiques, hors les socialistes.

l'Asie française », puis, comme une réponse à la poussée cléricale, en 1905, le « Comité d'action républicaine aux colonies ». La SGR reçoit les publications de certaines d'entre elles²¹, comme elle reçoit les bulletins des ministères de la Marine et celui des Colonies. Mais nous ne savons pas s'il s'agit d'une simple documentation à disposition et dans quelle mesure ses membres s'en servent.

Il n'empêche que cette analyse en forme d'inventaire montre la grande importance des réseaux de relations individuelles et institutionnelles entre la SGR et l'Indo-Chine. Ceux existant avec l'Afrique noire ou l'Océanie sont moins développés, alors qu'ils sont peu fournis avec le Maghreb.

Les supports de l'action de la SGR

Nous ne pouvons pas terminer cette première partie sans procéder rapidement à un balayage des supports et moyens utilisés par la SGR pour faire connaître ses informations, dans lesquelles on essaiera ensuite de décrypter ses messages. Tout a été parfaitement bien dit par O. Desgranges dans le livre qui accompagne l'exposition de 2013 : le bulletin avec ses nombreux articles et comptes rendus bibliographiques consacrés à l'Indo-Chine, les conférences illustrées par des projections, qui rassemblent des auditoires nombreux et choisis, les comptes rendus dans la presse, les dons de livres, de photos, d'objets...

Nous ne nous étendrons que sur un seul point. La SGR affirme au départ son souci pédagogique : elle souhaite que les enseignants du secondaire et du primaire s'intéressent à la géographie et aux colonies de la France. Ce qui explique l'acceptation dans ses rangs d'enseignants, y compris instituteurs, dont on souhaite qu'ils donnent à leurs élèves le goût de la géographie, véritablement entrée dans les programmes scolaires du secondaire en 1872. Pour cela, elle organise des concours ouverts aux instituteurs eux-mêmes et aux élèves du collège et des écoles primaires dès 1883, dont le sujet est : « Le rôle colonisateur de la France dans l'avenir ».

Mais le bilan fait par l'inspecteur primaire, Doin, membre de la SGR, est négatif : les résultats sont très décevants. La SGR réédite cependant l'expérience en 1884 avec pour sujet : « Les explorations faites en Afrique au 19^e siècle. Les résultats de l'avenir ouvert par les explorateurs ».

Les résultats des élèves du primaire sont toujours aussi mauvais, quant aux compositions des filles, « elles sont nulles ». En 1885, le sujet est : « Les conquêtes de la France en Indo-Chine pendant le XIX^e. Leur passé, leur présent, leur avenir ». Les lauréats instituteurs de 1885 semblent alors être d'un meilleur niveau mais toujours pas fameux.

Tout cela nous invite à réfléchir sur l'impact de la vulgarisation des concepts et informations que la SGR souhaite diffuser. Il est difficile de faire la part entre l'influence qu'elle exerce à côté de celle de la presse, par exemple sur la conquête du Tonkin, qui occupe une très grande place dans le journal local *Les Tablettes*. Et encore plus difficiles à mesurer sont les idées et représentations, diffusées de bouche à oreille par les militaires et administrateurs qui écrivent ou reviennent d'Indo-Chine.

La colonisation

Il s'agit maintenant d'analyser ce que la SGR, ou plutôt des membres de la SGR, veulent faire connaître sur la colonisation en Indo-Chine, explicitement, à travers leurs discours dans les publications et conférences. Mais il faudra aussi tenir compte des non-dits et des silences.

L'idée coloniale

Comme toutes les sociétés de géographie, la SGR combat l'idée du « recueillement » après 1870. Elle milite pour l'idée coloniale et l'on n'y entend aucune voix discordante venant en renfort aux opposants à la politique coloniale relancée par Léon Gambetta puis Jules Ferry. Aucune approbation des critiques des radicaux Pelletan ou Clémenceau à gauche – ni d'ailleurs de celles de Déroulède à droite.

Les arguments principalement retenus

On connaît la fameuse trilogie de Livingstone des trois C (*Christianism, Commerce and Civilization*) et celle de Jules Ferry dans son discours de juillet 1885 : la recherche de débouchés économiques, le devoir de civiliser les races inférieures, la nécessité de participer au partage du monde pour ne pas reculer dans l'échelle des puissances : « rayonner sans agir, c'est abdiquer ! ».

Le discours de la SGR met l'accent sur deux principaux arguments :

²¹ O. Desgranges en a fait un recensement dans *Représentations* op. cité.

1- La légitimité du rayonnement de la France qui sera prolongée un peu plus tard par un discours sur le modèle républicain libérateur. Le commentateur du D^r Bourru sur le livre du vicomte de Bizemont sur *L'Indo-Chine française*, en 1883, fait écho à cet acte de foi laïque en appelant « [La France] à continuer la mission civilisatrice qu'elle a toujours remplie dans le monde, à tempérer les rigueurs de la conquête par sa générosité traditionnelle. Qu'on sourit, si l'on veut, du Français chevaleresque et de son désintéressement, mais nous ne voulons pas changer notre rôle par celui d'un conquérant avide et égoïste. » ... suivez mon regard, vers la perfide Albion.

2- Le second argument est en effet la nécessité de barrer la route à l'impérialisme anglais, manifestant une forte anglophobie ancienne qui sourd à tout propos (on n'arrête pas de se lamenter sur le désastreux traité de Paris de 1763 et de porter aux nues l'œuvre de Dupleix...). Il s'agit donc de trouver une compensation à la perte de « notre » empire dans l'Inde au XVIII^e siècle, en créant une vaste zone de domination en Indo-Chine, entre la Birmanie et le Siam à l'ouest et le cœur de la Chine continentale à l'est.

Explorations et explorateurs

Un autre aspect est particulièrement mis en avant, au début : celui des explorations. Elles sont des manières de s'approprier l'espace « disponible » évoqué plus haut, en le cartographiant. Les cartes sont d'ailleurs les principaux documents que les membres de la société commentent et lui donnent²², parfois de simples croquis ou brouillons pour montrer qu'ils étaient les premiers, et qui n'en ont que plus de valeur aujourd'hui pour les historiens.

La SGR voudrait donc avoir « ses » explorateurs, dont elle pourrait s'enorgueillir (et dont la mémoire rochefortaise s'enorgueillit toujours périodiquement...). La SGR aura effectivement « ses » explorateurs : Trivier et Gallieni en Afrique, Crevaux, Coudreau et Thouar en Amérique, Bellot dans les glaces du Grand-nord canadien... Mais en Indo-Chine, où règnent des civilisations très anciennes et qui ont eu leur heure de gloire ?

On met plutôt l'accent sur la reconnaissance de voies dites de « pénétration » qui est la première manifestation de la possession. On parle évidemment beaucoup de la recherche d'une voie de

communication vers la Chine du Yunnan – dont on s'exagère les ressources et richesses –, en empruntant la voie du Mékong puis celle de la rivière Rouge (voir *supra*).

Intérêts économiques

Mais l'aspect économique de la recherche de débouchés aux exportations françaises arrive secondairement, surtout au début. D'ailleurs la Chambre de Commerce de Rochefort ne se préoccupe guère des relations avec les colonies. L'étude des trafics du port confirme cette absence.

Pourtant Silvestre considère que, si l'Indo-Chine n'est pas propice à une colonisation de peuplement, en revanche elle peut parfaitement répondre au besoin de l'exportation des capitaux français. Idée empruntée à Leroy-Beaulieu et exposée dans son célèbre ouvrage, *De la colonisation chez les peuples modernes*, publié en 1874, dans lequel ce dernier propose une théorie justificative complète de la colonisation moderne.



Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916)

Silvestre explique donc qu'il existe en Cochinchine des potentialités énormes de développement de l'agriculture et du commerce, qu'il ne faudrait pas laisser aux mains des seuls Chinois. La SGR entretient d'ailleurs des relations suivies avec la Chambre d'agriculture de Cochinchine qui lui demande en 1888 des renseignements sur la culture des fèves et l'élevage des moutons du marais qui pourraient être acclimatés dans ces régions subtropicales très humides²³.

²² L'inventaire précis est en ligne sur notre site internet.

²³ Bulletin de la SGR, 1887-1888, t. IX, p. 249.



Diplôme reçu par la Société de géographie pour sa participation à l'exposition internationale et coloniale de Rochefort en 1898 (Coll. SGR)

Et quelques années plus tard, étant devenu la plupart du temps parisien, en réponse à un courrier du secrétaire général lui demandant de s'enquérir des souhaits des organisateurs de l'Exposition universelle de Paris de 1889²⁴, Silvestre attire l'attention sur le désir de « faire une large place aux produits français exportés ou susceptibles de l'être », pour combattre le déferlement des produits allemands ou anglais qui font « concurrence à notre commerce et notre industrie et que nos rivaux savent faire apprécier aux Asiatiques de préférence aux nôtres ». C'est aussi une préoccupation de l'exposition coloniale de Rochefort en 1898. Les dessins de la très belle gravure de cette exposition le confirment. Rochefort, éclairée par les sciences, cultive non seulement les arts mais aussi l'agriculture, l'industrie et le commerce – mais toutes ces allégories ont des traits bien passésistes.

²⁴ Arch. SGR, lettre du 21 mai 1889.

²⁵ Statue fort significative au demeurant, tenant par la main un jeune Annamite en signe de protection et d'éducation, remplacée aujourd'hui par celle d'une vierge, statue de Béhaine qui ressemble

La défense des chrétiens ?

Quant au discours sur la défense des chrétiens en Indo-Chine, il est absent. On y voit l'influence probable de la franc-maçonnerie. Certes l'arrivée des premières missions aux XVI^e-XVII^e est-elle évoquée. Le rôle, à la fin du XVIII^e siècle, de Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, est magnifié, lui dont le tombeau est entretenu à Saïgon et dont la statue trône, face à la Cathédrale²⁵. Pourtant, c'est tardivement qu'intervient cette glorification de Pigneau par Silvestre, en 1899, à l'occasion du centenaire de sa mort. Et celui qu'il magnifie n'est pas le missionnaire : « Il ne m'appartient pas, précise-t-il, d'exposer ici ses travaux apostoliques ; nous n'envisagerons que son œuvre laïque. » Pigneau de Béhaine est avant tout un « vrai et bon Français », celui qui a été à l'origine de notre magnifique colonie d'Indochine, en y « faisant estimer notre nom ». Mais rien

étonnamment à celle d'Ho-Chi-Minh qui se trouve aujourd'hui sur la place, face à l'ancienne hôtel de ville : lui aussi, il est le protecteur et le père de la nation vietnamienne.

d'autre dans les publications de la SGR, y compris sur les massacres des catholiques, notamment dans les années 1885-1890 (40 000 victimes pourtant !)

Nous touchons là à un aspect essentiel : c'est parce que certains sujets brûlants divisent dans la sphère politique, que la SGR reste silencieuse...



La statue De Pigneau de Behaine, évêque d'Adran, devant la Cathédrale de Saïgon

L'écho des débats sur la colonisation

Toute se passe comme si la SGR s'était vraiment intéressée à la colonisation, surtout au moment où la partie de la bataille de l'opinion restait à gagner. Ainsi au début des années 1880, participe-t-elle à quelques grands débats.

Quelle politique la France doit-elle mener en Extrême-Orient ?

Dans sa première séance du 1^{er} mai 1879²⁶, Lucien Rodanet prend position avec vigueur pour que nous établissions sur tout le bassin du Mékong, jusqu'au Laos birman, « l'influence qui nous revient » en déchirant le « traité monstrueux et grotesque » signé en 1867, reconnaissant au Siam la souveraineté sur les territoires de Battambang et d'Angkor. En réalité derrière le roi

de Siam, « qui n'est qu'un homme de paille », il y a l'Angleterre qui domine déjà la Birmanie et dont le projet est de dominer toute la région pour mieux avoir accès aux marchés de la Chine méridionale.

Cette question de la domination de tout le bassin du Mékong, pour accéder aux richesses de la Chine méridionale, est centrale et est évoquée sous une autre forme par Bartet en juillet 1879²⁷. D'abord, c'est bien à Doudart de Lagrée, secondé par Francis Garnier, que revient le mérite d'avoir vérifié que le Mékong ne pouvait pas être la voie rêvée d'accès au Yunnan en raison des rapides et chutes sur son cours au Laos, et d'avoir indiqué que cette voie de communication devrait être le *Son-Koi*, la Rivière Rouge.

Tout cela pose évidemment la question de la domination du Tonkin pour contrôler cette voie de communication. Bartet reprend donc à son compte le vœu formulé la même année par Gaston de Bezaure dans son ouvrage, *Le Fleuve bleu* : « La proximité relative de nos établissements en Cochinchine et notre position avancée dans le Tong-King, nous permettraient de détourner à notre profit, par la voie du fleuve Song-Coï, les richesses du Kouang-Si et du Kouei-Tchéou. Quelques Français intelligents et dévoués se sont fait les promoteurs de cette idée ; elle peut être le point de départ d'un magnifique avenir pour notre trafic avec l'Extrême-Orient. »

À travers ces deux prises de positions sont exposés les éléments fondamentaux de la trame de la stratégie de la politique française dans cette partie du monde sous la III^e république avant 1914, qui inspirera notamment Paul Doumer, le grand organisateur de l'Indochine de 1897 à 1902, quand il en fut gouverneur général :

- contrôler le Laos et le Cambodge en étendant ses frontières à l'ouest aux dépens du Siam, ce qui ne sera véritablement acquis que par le traité de 1907,

- dominer le Tonkin pour en faire un débouché de la Chine méridionale intérieure.

L'unité de l'Indochine

Rodanet ajoute un peu plus tard une troisième dimension : il n'y pas de différences énormes entre Tonkinois et populations du reste de l'Annam qui historiquement a toujours été un²⁸. Les dénominations Cochinchine et Tonkin sont d'ailleurs

²⁶ BSGR, t. I, p. 52-56.

²⁷ BSGR, t. I, p. 100-106.

²⁸ BSGR, 1883-84, t.V, p. 47-50.

« des altérations dues aux Européens ». À partir de là, il considère que séparer dans l'Indo-Chine deux colonies serait une « erreur grave » : « La division de l'Annam serait déplorable ».

C'est ce projet qui aboutira à la création en 1887 de l'Indochine française (colonie de Cochinchine, plus protectorats de l'Annam-Tonkin, du Cambodge, auxquels sera adjoint celui du Laos en 1896), Indochine qu'on écrira de moins en moins souvent avec un trait d'union : on passe en effet d'une description strictement géographique à une définition politique.

Mais on notera comment est argumentée cette prise de position, à partir d'une analyse scientifique, soit disant objective, et qui plus est par un non-militaire : Rodanet est en effet un petit diplomate, vice-consul des Pays-Bas, et non Rochefortais mais Royannais et ami intime de Silvestre.

La SGR ne peut pas prendre directement position dans le débat politique. En effet, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts contrôle les sociétés savantes et organise chaque année leur congrès à la Sorbonne. Les sociétés de géographie, tout en n'étant pas *stricto sensu* des sociétés savantes, y participent ; y être invité, c'est une façon d'être reconnu. On n'y dit pas n'importe quoi, c'est également le cas dans les congrès nationaux des sociétés de géographie (celui de 1891 se tiendra justement à Rochefort) Ainsi en 1881, au congrès de Lyon, on renonce à émettre un vœu en faveur de l'extension de la puissance française au Tonkin, car il « touchait de trop près à la politique »²⁹.

Mais à Rochefort s'ajoute surtout l'obligation de réserve des militaires, soumis à une auto-censure en raison du contrôle interne de leur hiérarchie et du contrôle externe du Gouvernement. L'Armée dans ce régime républicain triomphant doit rester « la grande muette ». Ainsi la communication sur le Tonkin du D^r Lapeyrère, pharmacien de marine, est refusée par son ministre au congrès de 1880. Mais comme la lecture en a été déjà faite à Rochefort, la SGR décide de l'imprimer tout de même.

La conférence sur l'Indo-Chine du capitaine Bouinais, du ministère de la Marine, illustre bien ce qu'un militaire peut dire en 1884. Après un bref rappel historique et une justification de notre

politique au Tonkin, et après avoir rendu hommage « aux braves qui ont payé de leur vie l'honneur de tenir haut et ferme le drapeau français », le conférencier souligne que la colonie ne coûte rien à la métropole et que les Tonkinois renforceront les troupes indigènes. Pour intéresser son auditoire, il dresse un portrait plutôt sympathique de l'Annamite et fait rire la salle en parlant des femmes : de « charmantes laides ». Il donne toute une série de renseignements sur la langue, les mœurs, l'agriculture et le commerce, en annonçant que Saïgon deviendra un des plus grands ports du monde lorsque l'isthme de Kra (péninsule malaise au niveau du 10^e parallèle, voir carte p. 7) sera percé comme celui de Panama, évitant ainsi le détour par Singapour anglais. Il raconte la belle vie des Européens, la domesticité qui ne leur coûte rien, les soirées et les bals où brillent les toilettes des dames. Bref, un pays de cocagne, dont il est venu faire la promotion car les volontaires au départ ne se bousculent pas au portillon !

La glorification des actions et des héros militaires

La SGR peut donc, sans problème, glorifier l'action de « nos » troupes coloniales et de « notre » Marine. On vibre donc au succès de « nos armes » lors de la prise de la citadelle de Son-Tay, le 11 décembre 1883³⁰, puis de Bac-Ninh³¹ ; de façon générale à tous les épisodes de la guerre contre les « Pavillons Noirs » et Chinois en 1883-1885, « notre plus cruel ennemi » qui fut vaincu grâce à notre magnifique marine, à laquelle il faut manifester notre « juste admiration ». Ainsi à une séance mensuelle de 1895, le D^r Chastang raconte par le menu le bombardement de Fou-Tchéou par l'amiral Courbet en août 1884 en commentant les clichés de M. Barthélémy³².

Mais on ne se mêle pas à la polémique sur le « désastre de Lang-Son » de mars 1885, directement à l'origine de la chute du cabinet de Jules Ferry. Silvestre note au contraire, à la fin de sa causerie de 1887 sur l'état de l'Indo-Chine, qu'il est fâcheux qu'on ait fait d'elle et du Tonkin une arme électorale : il s'agit là de « querelles de ménage où l'on se jette la vaisselle à la figure », « Je voudrais donc qu'on laissât l'Indo-Chine en dehors de ces querelles et qu'on rendit à cette question la grande et légitime importance qui lui revient dans l'œuvre nationale ».

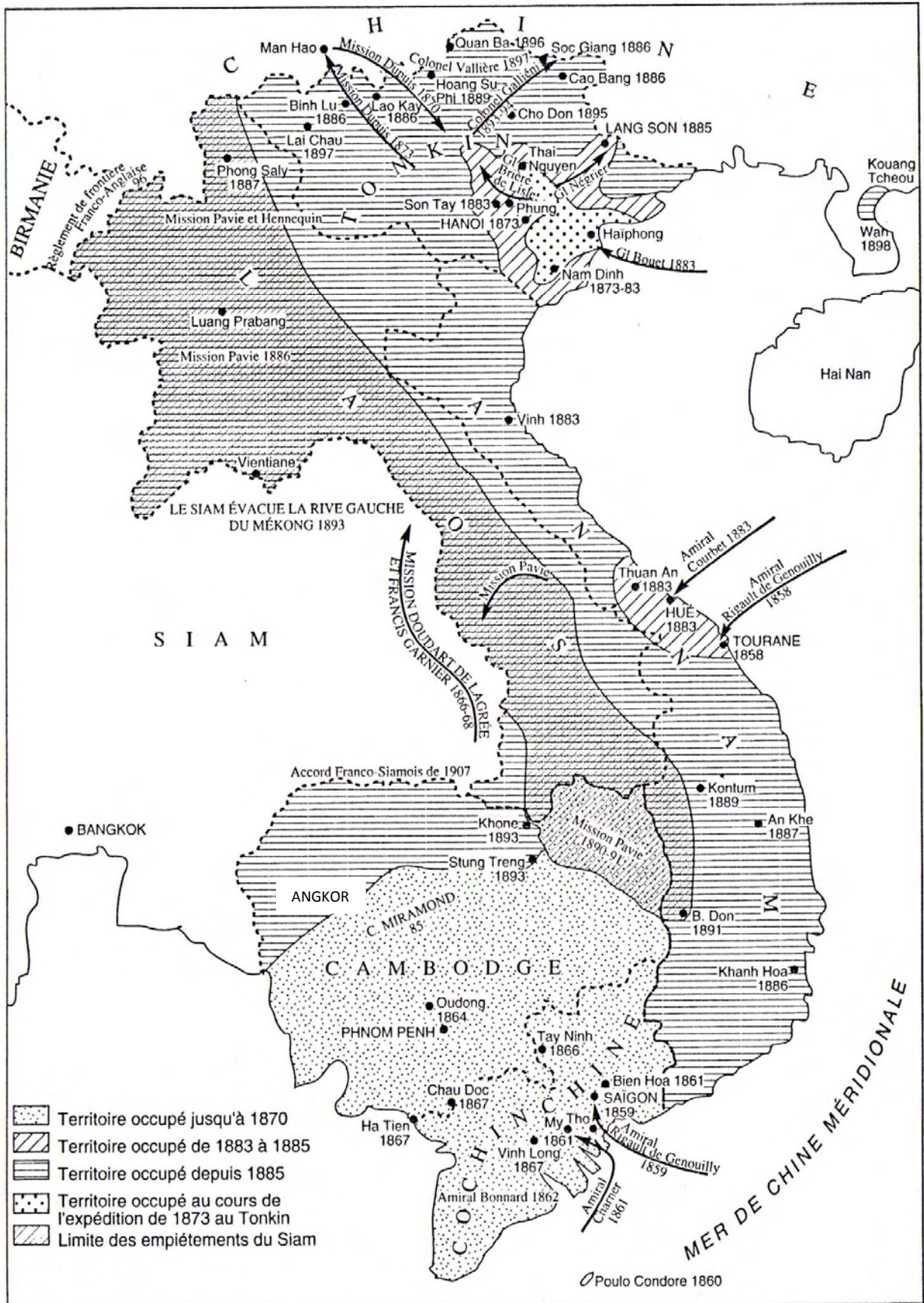
²⁹ Rapport de L. Delavaud, BSGR, t.3, p. 104-105.

³⁰ Voir carte dans archives SGR et thèse de Dubreuil, p. 505.

³¹ BSGR, 1883-84, t.V, p. 428-434 par Labarthe.

³² BSGR, 1895, t. XVII, p. 38 et sq.

Les étapes de la formation de l'Indochine française



Source : Histoire militaire de l'Indochine, t. III, Hanoi, 1931.



Mission d'exploration du Mékong photographiée par Emil Gsell en 1866 à l'entrée du temple d'Angkor-Wat. De gauche à droite : le cdt Doudart de Lagrée, Louis de Carné, les médecins Joubert et Torel, Louis Delaporte et Francis Garnier (cdt en second) (Coll. SGR, don de Lucien Rodanet)

Des héros émergent donc. Le glorieux amiral Courbet bien sûr, mais plus encore Doudart de Lagrée mort au Yunnan en 1868 avant la fin de sa mission et Francis Garnier, son second, mort quelques années plus tard en 1873 au Tonkin, dans un « guet-apens » face aux bandits des Pavillons noirs, après son coup d'éclat de la prise de la citadelle d'Hanoï. La société intervient pourtant dans d'autres débats sur la colonisation, mais de façon détournée.

Pas de colonie de peuplement

Tout le monde est d'accord sur ce point. Essentiellement à cause du climat trop difficile à supporter, sauf au Tonkin, et encore. Les médecins de marine insistent en permanence sur ce sujet, renforçant ainsi la théorie du déterminisme du climat exposée notamment par Lanessan : « Le premier fait qui nous frappe est le rôle prépondérant du climat des colonies sur la manière dont elles se forment et se développent³³ [...] Partout où la race blanche peut faire souche permanente, elle détruit les races autochtones, anthropologiquement inférieures à elle. [...] Les choses se passent d'une autre façon quand le climat ne leur

permet pas la culture du sol, ni le travail continu, physique ou intellectuel, dont ils sont capables dans les régions tempérées. La lutte des deux peuples en présence est alors primée par une autre plus rude : celle de la race blanche contre un climat qui s'oppose à son développement. Pour en triompher, elle doit faire appel au concours de la race indigène, et par la suite la traiter avec quelques ménagements. »

Il en découle ainsi une théorie pragmatique, plus que généreuse de la colonisation, annonciatrice de la doctrine de l'association : « Respectons la religion et les institutions des peuples que nous prétendons coloniser ; nous gagnerons ainsi leur sympathie et leur affection et nous pourrions sans péril nous conformer à la 3^e règle de la colonisation moderne, qui consiste à utiliser autant que possible l'organisation administrative et politique locale dans le double but de diminuer les dépenses et de gagner les sympathies des autorités et du peuple.³⁴ »

C'est exactement l'analyse de Courcoule-Seneuil : il ne faut pas leur imposer notre code civil, il faut respecter leurs mœurs et religions, ils n'en seront que plus reconnaissants.

³³ *L'Indo-chine française*, op. cité, p. 32

³⁴ *Ibid.*, p. 63.

Assimilation ou association?

S'il est donc clair qu'il est hors de question de faire émigrer des colons en nombre, on ne peut donc parler que de « domination » de la masse des indigènes, encadrée par un petit nombre de fonctionnaires et de militaires. Cette notion sera théorisée plus tard, en 1910, par Jules Harmand (autre membre correspondant de la SGR et futur président de la Société de Géographie de Paris). Dans les colonies d'exploitation qu'il baptisera « dominations »³⁵ par opposition aux colonies de peuplement, le véritable colon devra être l'indigène, en en faisant un cultivateur travailleur, cherchant à accroître ses rendements et à entreprendre des cultures nouvelles.

Il faut donc éduquer l'indigène annamite comme cambodgien, pour le mettre au travail, afin de mettre en valeur le potentiel de la terre, car la paresse est leur plus grand défaut. La civilisation c'est d'abord cela et la protection d'un État de droit, garanti par des lois modernes et universelles dont la France est la matrice. On notera par parenthèses la contradiction, que personne ne relève, entre l'affirmation que les Européens ne peuvent pas travailler en Indo-Chine à cause du climat et qu'ils ne peuvent pas non plus y séjourner longtemps, alors que les indigènes, eux, doivent se mettre au travail, car le climat leur convient : c'est une donnée non discutable, fondée sur la conception des différences des races.

Toute la question est donc de savoir comment on doit doser, si possible au moindre frais, le mélange de fermeté et de reconnaissance de la personnalité de l'enfant, comme dans toute éducation. Il y a un moyen simple de les mettre au travail et qui est doublement productif : c'est l'impôt. L'impôt qui pousse les paysans à travailler à Madagascar théorise Gallieni³⁶ : « S'ils n'étaient poussés par la nécessité de se procurer l'argent de l'impôt, écrit-il au directeur de l'Union Coloniale en 1903, les indigènes se contenteraient de se procurer les ressources justes nécessaires pour la nourriture et un peu d'étoffe. Sans impôt indigène, pas d'exportation, pas de main-d'œuvre salariée ni pour les colons, ni pour l'administration » et nous pourrions ajouter pas d'État, pas de tribunaux, pas de routes, pas d'écoles et d'hôpitaux, pas d'armée pour maintenir l'ordre

car, c'est un principe fondamental, l'Indo-Chine doit vivre sur ses propres moyens.

Silvestre partage cette approche. Mais les indigènes ne sont pas forcément spontanément attirés par la protection que leur offre les colonisateurs. Il le reconnaît en 1887 : « bien peu nous considère comme des libérateurs, des civilisateurs »³⁷. Comment donc maîtriser ces sociétés, en trouvant des « collaborateurs » ? Silvestre répond par « avoir de la patience », comme après toute révolution. Et il se prononce alors pour le protectorat au Tonkin plutôt que l'annexion. Pourtant le débat sur « assimilation » ou « association » ne trouve pas alors d'autre écho à la SGR.

Cependant en 1905, il publie dans le bulletin deux documents sans commentaires : le discours de Rodier, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, lors de la séance du Conseil colonial du 30 juin 1905³⁸ et une lettre ouverte non signée au ministre des Colonies, Etienne Clémentel (1905-1906), parue dans *Le Courrier saïgonnais*.



Etienne Clémentel (1864-1913)

Dans le premier document, le plus haut responsable après le gouverneur général donne un coup de chapeau aux premiers amiraux gouverneurs, « hommes sages » qui ne furent pas tentés d'introduire les règles toutes faites de la métropole. Rodier défend la politique « d'association », définie récemment par le ministre Etienne Clémentel, comme la doctrine officielle. Il n'est

³⁵ Voir Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, t. 2, Fayard, p. 169.

³⁶ *Ibid.*, p. 170-71

³⁷ BSGR, 1887-88, t. 9, p. 253.

³⁸ BSGR, 1905, t. 27, p. 186 et sq.

pas pour une réduction importante de la fiscalité ; elle peut être supportée par la population qui « comprend sa nécessité pour l'œuvre que nous accomplissons », mais il demande qu'on y applique la manière. Il faudrait seulement limiter les impôts indirects aux seules taxes sur le sel, l'opium et l'alcool de riz. Silvestre a dû boire du petit lait, c'est toujours ce qu'il a prôné, quand il était commissaire à la Justice puis aux Indirectes.

Quant à la lettre ouverte au ministre pour le fortifier dans sa politique, c'est une charge contre la politique d'assimilation, responsable de toutes les difficultés. À cet égard, la politique de l'ancien gouverneur, Le Myre de Vilers, est dénoncée comme étant à l'origine de cette volonté de l'assimilation à tout crin. En publiant cette lettre, Silvestre règle donc indirectement, 30 ans après, un vieux compte avec son supérieur.

En 1907, Silvestre publie aussi les notes de 1899 du vicaire apostolique Puginier concernant ses craintes de voir être réactivées les révoltes au Tonkin. La raison de fond, dit ce dernier, c'est que les populations sont pressurées par une fiscalité trop lourde, elles n'en peuvent plus et sont donc prêtes à se jeter dans les bras de ceux qui les pousseront à la révolte. La SGR reviendrait-elle dans l'arène politique ? Notons que Silvestre ne prend aucun risque, pas plus que Courcelle, maintenant que le ministre Clémentel a fait de « l'association » la doctrine officielle de la République.

Le retrait

L'évolution des effectifs de la SGR conduit cependant à relativiser son rôle dans la sociabilité rochefortaise. Si elle connaît en effet une très belle montée en puissance rapide jusqu'en 1884, atteignant alors 339 membres titulaires et 117 correspondants, elle perd dans la décennie suivante 40% de ses membres

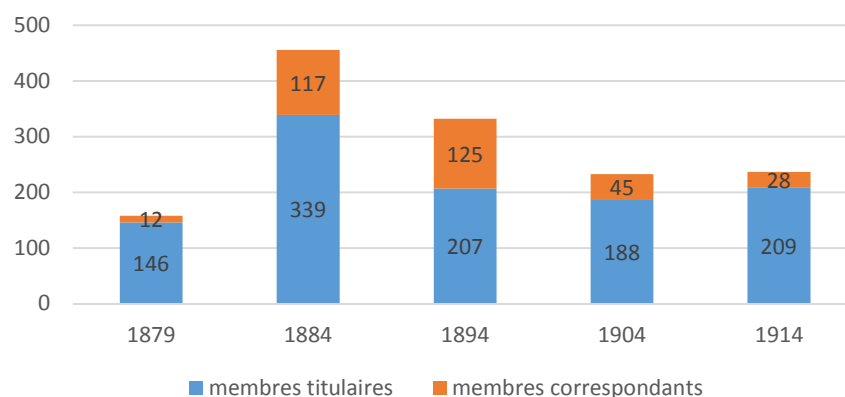
Cette évolution correspond à une autre. Alors que la production des articles était largement dominée par les sujets coloniaux, dans lesquels l'Indo-Chine se taillait la part principale, la production globale se rétrécit dès la fin des années 1880 et les sujets coloniaux deviennent de plus en plus minoritaires.

L'année 1892 marque un changement. On ne va plus aborder la colonisation, quand on en parle, sous l'angle de l'actualité, mais plutôt celui du passé : son histoire, les civilisations indigènes anciennes avec leurs monuments, leur langues, leurs monnaies dont Silvestre est un grand spécialiste.

Pourquoi cette évolution ? Serge Dubreuil en a trouvé les raisons dans le vieillissement et la disparition de la première génération des fondateurs. L'explication paraît insuffisante. La période 1895-1914 n'est pas marquée par un retrait colonial, au contraire, et rien ne permet de penser que les Rochefortais s'intéressent alors moins à leur empire outremer ; d'ailleurs le succès de l'exposition coloniale organisée dans la cité en 1898, notamment avec le concours de la SGR, l'atteste. Comme l'atteste sa participation à l'exposition de Hanoï de 1901, pour laquelle elle reçoit une distinction hors-concours. Mais la bataille de l'opinion est alors gagnée : l'Indochine est entrée dans le paysage de notre Empire. Dans cette société qui a perdu beaucoup de ses membres, et où les retraités dominent, ce sont de plus en plus l'histoire et la géographie de la patrie charentaise qui dominent dans ses travaux. Car la SGR ne veut pas apparaître comme prenant parti dans le débat politique. Les débats ont lieu ailleurs. Notamment dans le cadre de la Loge. Ainsi Courcelle, alors vice-président de la SGR, y dénonce-t-il le traité de 1902 avec le Siam.

Enfin il faut aussi et surtout tenir compte du fait que désormais les sociétés de géographie provinciales ne sont plus les lieux de rassemblement des « travailleurs épars de la science », qu'elles ne sont plus les lieux où s'élaborent les connaissances, qu'elles se trouvent écartées des vecteurs d'une « culture de masse » qui se développe alors.

Evolution du nombre des adhérents de la SGR



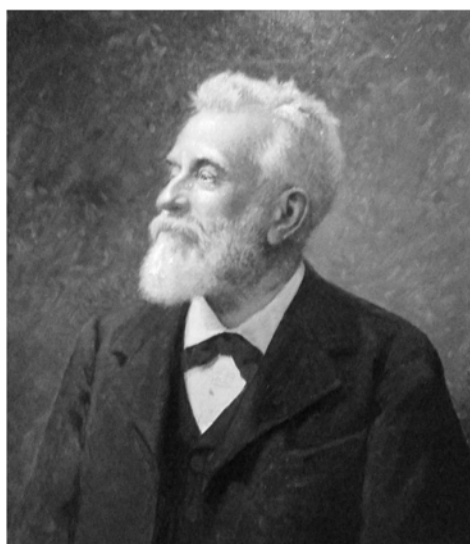
Le rapport colonial

C'est dans ce domaine que s'exprime le plus sans doute le caractère ambigu d'un « Credo colonial ».³⁹

Le colonisateur blanc doit diriger

La supériorité de la race blanche

C'est une vérité assommée alors par la science, l'anthropologie et l'ethnographie, qui ne se discute pas. Et d'où découle ce qu'on a pu appeler le « darwinisme social » et le complexe de supériorité raciale du colonisateur blanc. Du républicain Ferry en 1885 au radical de Lanessan en 1889, hommes pourtant progressistes de leur époque, s'impose ce substrat dans leur pensée politique.



Jean-Marie de Lanessan (1843-1919)

La SGR va jusqu'à publier un article, anonyme, « La race blanche »⁴⁰, dans son bulletin de 1889-1890, qui commence ainsi : « La race blanche est destinée à occuper le monde entier. Les autres races, jaune, noire, les Peaux-rouges, les Indiens de l'Océanie, disparaîtront. [...] Certaines personnes redoutent beaucoup l'invasion de la race jaune, vont jusqu'à prétendre que l'avenir est à elle [mais] la race jaune malgré son chiffre élevé, sa supériorité sur toutes les autres (la race blanche exceptée), n'échappera pas à la proscription. » L'explication se trouve dans l'absence du moindre progrès de leurs civilisations, notamment celle des Chinois. « La race

jaune ne sera jamais redoutable (...) le temps des conquérants mongols sont passés. » Ce point de vue n'était sans doute pas unanimement partagé. Il le sera de moins en moins à mesure que montera la crainte de ce l'on a appelé un peu plus tard le « Péril jaune ».

L'Annamite au stade de la « barbarie » ?

Comment la conception d'une hiérarchie des races, liée à un stade du développement de la Civilisation, se manifeste-t-elle alors au sujet des indigènes de l'Indo-Chine ? Cette conception suivant laquelle se trouvent à la base les « noirs », qui en sont encore à l'état de la sauvagerie, puis les « jaunes » ou de race mongole (auxquels on adjoint volontiers les Arabes), qui en sont au stade de la barbarie et enfin les « blancs » ou de race aryenne qui, eux, sont arrivés à la Civilisation. Il existe bien sûr une infinité de nuances dans ces groupes qu'on divise en sous-groupes et types que la science cherche à identifier, que le dessin ou la photographie traque, que les villages zoos montrent lors des expositions coloniales. Les positions des membres de la SGR au sujet des indigènes de l'Indo-Chine oscillent entre celles, sévères, du père Bouillevaux et celles, clémentes, du républicain franc maçon, Lanessan.

Pour Bouillevaux⁴¹, l'Annamite est « dissimulé, menteur, fourbe, hypocrite : ne vous fiez pas à lui, car il vous trahira à la première occasion. » Il est inconstant, n'est pas prévoyant ni persévérant car il est « paresseux et indolent ». Ce sont des « joueurs passionnés » qui « fument l'opium, nouvelle cause de démoralisation ». « Un des défauts qui choquent le plus les Européens, c'est leur malpropreté ». Bref le portrait en creux de celui de l'Européen chrétien, du moins son modèle. Enfin un détail éclairant : « ils aiment le bruit comme les enfants ». Il s'agit en effet d'un peuple, qui n'est pas encore sorti de l'enfance et qu'il faut prendre par la main pour l'éduquer : « En somme, dit-il, la population de l'Annam a de bonnes qualités, et on pourrait en faire quelque chose si on savait l'instruire et la diriger ; mais ce n'est pas avec l'athéisme pratique et matérialiste qu'on arrivera à ce résultat. »

Presque toutes les descriptions sont d'accord sur le diagnostic mais divergent sur le moyen d'élever et de diriger ce peuple. L'évangélisation ou l'adoption des principes universels de la répu-

³⁹ Voir Alain Ruscio, *Le Credo de l'homme blanc*, complexe, 1995.

⁴⁰ BSGR 1889-90, p. 141 et sq.

⁴¹ *L'Annam et le Cambodge*, p. 462 et sq.



2330

BIENHOA — Délégation de Chua-Chan - Une halte

blique ? Chez les membres de la SGR, c'est manifestement la seconde voie qui prévaut. C'est le choix évidemment de Lanessan qui trace un portrait plutôt sympathique d'un Annamite éduqué par la république : « L'Annamite est sobre, laborieux, très attaché à sa famille, à sa maison, à son champ, naturellement doux et timide comme ses buffles, mais courageux et très dédaigneux de la mort, au-devant de laquelle il va presque toujours sans faiblesse. Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'à nous louer de son attitude dans les expéditions militaires et de sa fidélité dans nos armes. »⁴² Justification de la politique qu'il compte mener et notamment la constitution d'une armée coloniale avec des troupes indigènes encadrées par des Français qu'on appellera « Force Jaune » ou « Force Noire ».

Le devoir de civilisation

D'où l'idée du devoir de civiliser et de libérer ces populations. C'est le fameux « fardeau de l'homme blanc » selon R. Kipling.

La première manifestation de l'intervention libératrice de la république, c'est de mettre fin à l'esclavage. Fouquier, le professeur de philosophie au lycée, premier secrétaire général de la SGR, présente ainsi un rapport de Jules Silvestre en 1881, alors chef de la Justice indigène, sur l'esclavage en Cochinchine. Il commence par l'affir-

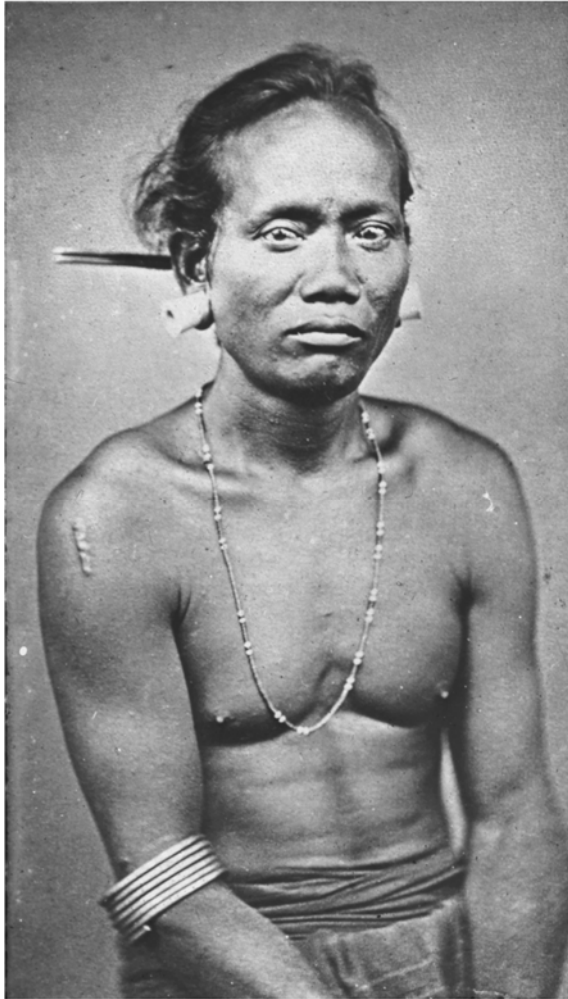
mation d'un principe universel : « Ce n'est pas 90 ans après la Révolution française qu'il est besoin de chercher à prouver à des Français que toute créature humaine a droit à la possession d'elle-même, quelle que soit sa race. » Mais il montre ensuite, à partir du rapport de Silvestre, toutes les particularités de l'esclavage dans la colonie et les difficultés à le combattre, surtout si l'on veut tenir compte des traditions et du droit local. Car l'esclavage existe en droit dans l'Annam, et à l'état d'institution, mais l'esclave n'est autre chose que notre condamné aux travaux forcés ; quant aux esclaves achetés, ils sont peu nombreux et restent volontairement dans la famille de leur maître, généralement bien traités ; il faut surtout y ajouter la séquestration pour dettes, l'adoption qui dégénère en esclavage déguisé, et le trafic des femmes et jeunes filles dans la prostitution... Il n'est donc pas si facile de faire coïncider les réalités au principe.

Comment sauver la « race » des Mois⁴³ ?

Le capitaine d'infanterie de marine Gautier se vit confier en 1882 par Le Myre de Villers une mission pour aller de Bien Hoa jusqu'à Hué en passant par les montagnes. Il eut l'occasion alors d'être en contact avec les tribus montagnardes des Mois de l'intérieur pour lesquels il se prit d'affection.

⁴² *L'Indo-chine française*, op. cité, p. 207

⁴³ On englobe sous cette dénomination toutes les populations de l'intérieur montagneux, composées en réalité d'ethnies différentes.



Indigène Moï. Plaque de verre projetée lors de la conférence du lieutenant Gautier (coll. SGR)

Une première relation de cette mission fut faite par le D^r Lecorre en 1882⁴⁴, suivie par une conférence du L^t Gautier lui-même, en 1883, « Voyage au pays des Moïs »⁴⁵. « Les hommes sont magnifiques, les cuisses et le torse superbe », écrit-il, « les femmes sont laides mais bien faites ; leurs seins restent droits et sans pli, même après un premier allaitement. » Eux aussi ont des esclaves mais qui font partie de la famille. Chaque individu coopère dans la communauté et n'admet aucune autorité au-dessus de lui. Les enfants sont chéris et les frapper est un crime, la femme est l'égale de l'homme, la propriété est collective. Bref on se demande si Gautier n'aurait pas trouvé les « bons sauvages » des philosophes des Lumières. Mais il ne suit pas Diderot dans *Le*

supplément au voyage de Bougainville, dénonçant le rôle néfaste des colonisateurs. Au contraire, il « croit qu'on en pourrait tirer grand profit pour la colonisation, tout en portant secours à une race humaine qui va disparaître... »⁴⁶ On comprend mieux, quand il souligne que les Moïs entretiennent leur « haine implacable de l'Annamite ». Alors qu'il est si difficile de faire confiance à ces derniers, ne seraient-ils pas à l'avenir d'utiles coopérants ?

Le rôle de direction du blanc

La grande question est en effet de savoir comment éduquer les indigènes en les gardant fidèles. Les membres de la SGR ne cessent de redire qu'en très grande majorité, les indigènes aiment les Français, mais que ces bons paysans annamites ou cambodgiens sont facilement influençables par les adversaires de la France qui sont une partie des Lettrés annamites et les Chinois voraces.

Pourtant l'Asiatique n'a pas vocation à commander mais à obéir. Dans sa conférence sur l'état de l'Indo-Chine en 1887, Silvestre estime que, malgré le climat, l'Européen a sa place au Tonkin, non comme paysan mais « comme capitaliste, ingénieur, négociant, employé, chef d'usine ou d'atelier, entrepreneur, commis, que sais-je ? en un mot il doit diriger tandis que l'Asiatique exécutera. » Mais pour gagner sa confiance, il faut rester fidèle aux idées de justice et lui laisser ses lois, ses usages, son organisation nationale. Il faudra dès lors moins de troupes, moins de dépenses⁴⁷.

Ne pourrait-on alors envisager un métissage de la société ? On aborde alors un autre débat de fond : « acclimatation » des Blancs ou métissage ? C'est la médecine qui répond : l'acclimatation des Français est impossible surtout en Cochinchine mais le D^r Bourru croit en l'avenir d'une race créole au Tonkin⁴⁸, ce qui n'est pas l'avis unanime, loin de là.

⁴⁴ BSGR, 1882-83, t. IV, p. 125 et sq.

⁴⁵ BSGR, 1883-84, t. V, p. 308 et sq.

⁴⁶ BSGR, 1883-84, t. V, p. 310.

⁴⁷ BSGR, 1887-88, p. 263.

⁴⁸ BSGR, 1884-85, t. VI, p. 22.



Le temple d'Angkor-Wat photographié par Emile Gsell en 1866 (coll. SGR)

Fascination pour la civilisation Khmer

Cette civilisation capable d'édifier les grandioses temples d'Angkor, au moment où l'Occident chrétien commençait à peine à ériger ses premières cathédrales, interpelle les colonisateurs. Quelle est donc cette « mystérieuse civilisation », « d'où vient ce peuple édificateur de tant de merveilles architecturales » ? Mais qui s'écroulent, rongées aujourd'hui par une végétation luxuriante, s'interroge Bartet en 1879.

Doudart de Lagrée qui « avait été le premier à attirer l'attention sur les ruines de l'empire kmer », avait répondu que ce peuple n'était pas, ne pouvait pas être de race mongole, mais de race aryenne, venant de l'ouest ; cet art venait de l'Inde, vu la multiplicité des textes en sanscrit⁴⁹, ce qui correspondait à la vision qu'il avait des Cambodgiens : ils « tiennent beaucoup de la race hindoue, nullement de la race chinoise comme les Annamites : aussi ne sont-ils ni rusés ni voleurs comme

ceux-ci. Mais comme ils sont timides ! et paresseux !⁵⁰ »

Mouhot avait répondu de son côté : on se trouve devant « le tombeau d'une race disparue » ! Pourtant poursuivait-il, les actuels Cambodgiens en sont leurs descendants. C'est la même réponse que livre Bartet dans son article de 1881⁵¹ sur *L'illustre royaume du Cambodge* : les Cambodgiens sont les actuels descendants « dégénérés » de ce peuple.

Cette observation renvoie au thème de la « décadence » qui fut un sujet de réflexion sur le temps historique de plus en plus important au XIX^e siècle. Au concept de la Civilisation s'ajoutait celui de civilisations. On avait commencé par une recherche d'explication de la fin de l'empire romain incarnant l'Occident détruit par les hordes de Barbares... mais l'Occident avait retrouvé la lumière après l'obscurité du Moyen Age lors de la

⁴⁹ En réalité les inscriptions gravées dans les temples khmers, si elles utilisent l'alphabet sanscrit, sont bien rédigées en khmer.

⁵⁰ *Lettres d'un précurseur* présentées par Félix Julien, Challamel éd., 2e éd., 1886, p. 56, (ouvrage offert à la SGR et dédié par de Villemereuil en 1891).

⁵¹ BSGR, 1881-1882, t. III, p. 283.



Le diplôme de membre de la SGR, gravé en 1882, montre de manière symbolique que, située au centre du monde, elle établit la liaison entre l'Occident, représenté par Rochefort (sa tour aux signaux et la porte du soleil de l'Arsenal) et l'Orient représenté par le temple du Bayon d'Angkor.

Renaissance, inaugurant les Temps modernes. Or rien de tel ne s'était produit au Cambodge, justifiant donc la supériorité des Blancs européens.

D'où la nécessité de préserver l'indépendance du Cambodge contre les appétits siamois grâce au protectorat, et de récupérer la souveraineté sur Angkor et ses temples. D'où la nécessité de rechercher scientifiquement les origines de ces merveilles gardées aujourd'hui par des « bonzes idiots » qui ne comprennent même pas le sens des prières qu'ils psalmodient (c'est Silvestre qui parle).

On voit donc se développer dans les colonnes du bulletin une série d'articles où s'affrontent les points de vue sur la succession ou la superposition des religions brahmanique et bouddhiste, supports de cet art monumental khmer.

Est-ce donc alors une faute que d'essayer de rapporter en France quelques objets ? Quand Silvestre envoie la tête d'une statue gisant dans une épaisse couche de fiente de chauves-souris à

Angkor-Wat – qu'il prend faussement pour une tête de Brahma –, il s'excuse comme l'âne de la fable des *Animaux malades de la peste* : « je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler vrai »... il confesse qu'il l'a achetée au mandarin local contre sa réserve de cognac.

Tous les objets qu'il fait envoyer sont en fait d'abord des sortes de trophées⁵². Ainsi voit-il la statue du dieu à tête d'éléphant Ganesa trôner comme cariatide dans l'entrée du musée. Qui pourra alors s'enorgueillir de concurrencer le musée du Trocadéro.

Un portrait du nouveau colonisateur

En découle un portrait du nouveau colonisateur, tout à la fois militaire, administrateur et savant. Parfois en même temps touriste éclairé. La SGR en compte effectivement beaucoup dans les années 1880-1900. Jules Silvestre en est le parfait exemple. Ils sont fiers d'avoir été acteurs de cette aventure coloniale qui porte haut à la fois le dra-

⁵² Tous les objets qu'il fait envoyer sont aujourd'hui conservés au Musée Hébreu de St-Clément ; une partie seulement est exposée.

Voir l'inventaire et l'étude par Ph. Duprat et Monique Foussier dans *Roccafortis* n° 44, p. 212-216.

peau de la France et celui de leur petite patrie charentaise dans un territoire de 740 000 km², le plus peuplé de l'empire.

Mais un colonisateur qui ne comprend pas – et ne veut pas savoir peut-être – pourquoi des indigènes refusent la protection de la France et se révoltent contre elle. Ces populations ne peuvent être que manipulées d'abord par les « faux-jetons » de la cour de Hué et les mandarins ; on retrouve là toute la duplicité de l'Asiatique. Les rebelles sont aussi des bandits cruels sans foi ni loi (autres tares des « barbares » asiatiques) et qui n'ont pas de patrie comme les Pavillons noirs.

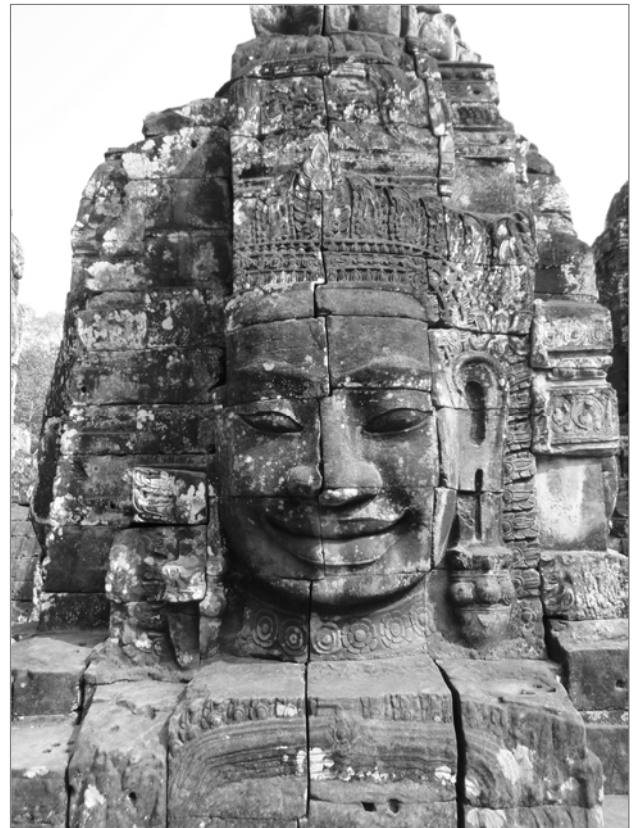
Jamais on ne se pose la question de savoir si leur résistance est légitime. Jamais, on n'évoque même la révolte du Can Vuong (révolte du roi) à laquelle ne mirent un terme ni la défaite de Badinh en 1887 ni l'exil forcé de l'empereur Ham Nghi en Algérie en 1888, et son remplacement par un prince fantoche Dong Kahn, inaugurateur de la dynastie Nguyen. Rien non plus sur le mouvement moderne Duy Tân, le mouvement « le Ciel et la terre » de Gilbert Chieu, et même les tentatives de Paul Beau et Clémentel de prendre contact avec les réformistes intellectuels, qui furent d'ailleurs enfermés à Poulo-Condore après le mouvement de

révolte de 1908. Alors que cette résistance a été à l'origine d'une dynamique identitaire qui produira tous ses fruits au XX^e siècle.

Pourtant, rétorquera-t-on, le bulletin publie l'analyse de Puguinier. Le religieux est certes très lucide sur le feu qui couve sous la cendre mais il explique ce mécontentement uniquement par les conditions matérielles de gens acculés à la misère car pressurés d'impôts mais pas parce qu'eux aussi pourraient avoir une culture patriotique, seraient fiers de leur civilisation et de leur histoire.



La statue de Ganesa rapportée par Silvestre actuellement exposée au 3^e étage du Musée Hèbre de Saint-Clément à Rochefort



Une des statues monumentales du temple du Bayon (Cl. A.D.)

Conclusion

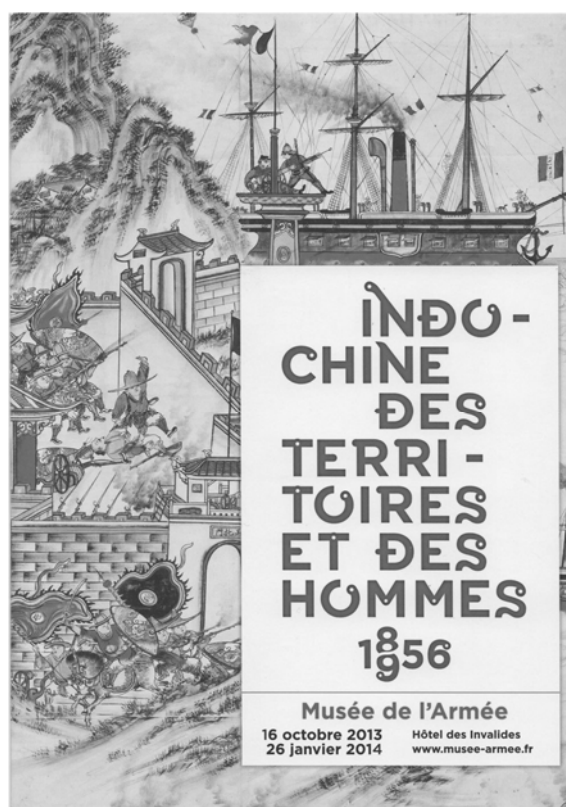
Au terme de cette étude trop courte, qui mériterait d'être approfondie et sans doute encore nuancée, nous concluons par une réflexion synthétique.

La Société de Géographie de Rochefort a participé activement à l'élaboration et à la diffusion de la « culture coloniale », scientifique et républicaine, surtout dans les années 1880-1890. Si les thèmes qu'elle a développés sont ceux que l'on rencontre un peu partout ailleurs, leur conjugaison est particulière et renvoie à la singularité de la composition sociologique de cette société, dominée par les officiers de la Marine dans cette ville dont l'arsenal se meurt.

L'ensemble des informations et positions témoignent de cette ambiguïté qui qualifie, selon Brocheux et Hémary, la colonisation en Indo-Chine, plus peut-être que toutes les autres. Si les expériences vécues là-bas par les membres de la SGR les ont conduits à modifier leurs représentations en les faisant de plus en plus partisans de « l'association », reconnaissant donc aux peuples indigènes dotés de vieilles civilisations, la personnalité de leurs traditions, de leur langue et même de leur droit, il n'empêche qu'ils ne doutent pas un seul instant de la mission civilisatrice de la France. Tandis qu'impossible métissage assorti d'acculturation impossible demeure, à cause d'une altérité ressentie et démontrée. Vaste question des rapports entre l'Autre et Nous.

Cette étude n'est donc qu'une modeste contribution à la compréhension du fait colonial en France. Plus précisément à ce que Christophe Charle a appelé les « habitus » des colonisateurs, construits à partir de mythes et de contre-mythes, qui permirent à l'empire d'être intégré dans les identités des nations européennes, dont la France.

Cette étude peut constituer aussi, sinon une clé de compréhension de l'histoire de la ville de Rochefort, du moins un élément permettant d'éclairer une mémoire collective et de la comprendre ■



L'affiche de la remarquable exposition au Musée de l'Armée des Invalides, qui fait une grande place aux colonisés et à leurs mouvements de résistance.

La SGR a prêté à cette occasion la photo représentant la mission de Doudart de Lagrée. L'inventaire de toutes les cartes et photos que la SGR possède est en ligne sur son site internet.